



# VILLE D'HORNAING

59171

## DECISION N° 2025 – 3

**Objet : Quartier 2030 : action en quartier prioritaire**

Le Maire d'Hornaing,

Vu l'accord du comité de pilotage, réuni en instance le mardi 11 février 2025, concernant la programmation politique de la ville 2025,

Vu le point 25 de la délibération 202002 du 24 mai 2020 déléguant au Maire certains pouvoirs,



### **DECIDE**

- d'approuver l'action « LA PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES EN QPV » estimé à 6370 € TTC.
- de solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre de la politique de la ville, quartier 2030 à hauteur de 80 %, soit 5 096,00 €.

Fait à Hornaing, le 4 mars 2025

LE MAIRE,  
Frédéric DELANNOY.

